

Quinze années à fouiller la mémoire collective

A l'heure de la multiplication des produits "deux en un", la société savante d'histoire locale "La Salévienne" organisait samedi 10 avril à Valleiry son assemblée générale ainsi qu'une conférence. Créée en 1984, cette association s'est donné pour but de rechercher l'histoire du "bas Genevois", de se faire connaître par ses habitants et de sauvegarder le patrimoine local.

Cette structure couvre principalement la région comprise entre le Salève et le Vuache, en passant par les Usses et Genève. Son domaine d'action, comme il est bon de le rappeler, comprend l'histoire, la généalogie, la

culture locale (patois, ethnologie, la toponymie) et la préservation de ce riche passé (musée, cartophilie). C'est un bureau au grand complet qui a présenté son rapport moral pour l'année 1998 ; le président, Claude Mégevand ; deux vice-présidents, Marielle Déprez et Claude Barbier ; le trésorier Gérard Place et la secrétaire Nadine Mégevand.

L'année écoulée a été dynamique au niveau des conférences, avec neuf sujets présentés, dont sept dans la région et deux traités à Paris. L'effectif des adhérents s'élève à ce jour à 157, dont bon nombre étaient présents à cette assemblée pres-

que plénière. Autre motif de satisfaction : la publication du N°7 des "Echos saléviens", et du "Benon", ce bulletin de liaison, qui devient de plus en plus conséquent, et montre la bonne santé de cette société savante qui va fêter ses 15 années d'activités.

"La Salévienne" peut être fière aussi de pouvoir éditer des livres qui, sans elle, ne seraient pas publiés. C'est le cas de l'ouvrage à paraître en mai : "Mille ans de Pêche au Léman". Celui-ci est conçu par le plus "Genevois" des "Bruxellois", Robert Huysecom, une fois... C'est à Michel Rambosson que le second volet de la soirée était réservé, pour une conférence qui avait pour thème : "Les constitutions synodales de l'évêque d'Annecy en 1828".

Un livre publié en 1828 et écrit par Monseigneur Claude François (sans les Claudettes...) de Thiollaz, originaire de Chaumont, et premier évêque d'Annecy, a servi de fil conducteur au narrateur. Cet ouvrage était le complément de celui précédemment écrit par Saint François de Sales, quelques années auparavant.

Dans un style particulier, mais toujours avec beaucoup d'humour, M. Rambosson nous a fait découvrir les droits et devoirs des curés envers leurs supérieurs et leurs paroissiens, dans une version revue et corrigée des "constitutions". Tout semble avoir été énoncé dans cette "nou-



Michel Rambosson a livré un florilège de règles éculées.

velle édition", pour l'application non de lois, mais plutôt de règles de conduite. Règles qui seront interprétées différemment, suivant les diocèses ?!...

Des recommandations aux accents burlesques y fleurissent, telles celles portant sur des statues religieuses détériorées, soit par manipulations, soit par accidents, qui doivent être enterrées dans la cimetière entourant l'église. Le cimetière, lui-même, ne doit être ni labouré, ni cultivé, et doit être enclos par un mur d'enceinte pour éviter le vagabondage des animaux domestiques. Autre temps, autre mœurs.

(J.-C.E.)



Depuis la gauche : Claude Barbier, Marielle Déprez, Claude Mégevand et Gérard Place.